



Disponible en ligne sur

**ScienceDirect**  
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

**EM|consulte**  
www.em-consulte.com



Article original

## À propos de l'expérience de la torture

### *About the experience of torture*

François Lair

Praticien Hospitalier, Pôle « Psychiatrie-Précarité », GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences, Paris, France

#### INFO ARTICLE

*Historique de l'article :*  
Reçu le 11 avril 2022  
Accepté le 25 avril 2022

*Mots clés :*  
Cadre thérapeutique  
Cas clinique  
Dépersonnalisation  
Honte  
Migrant  
Psychose  
Syndrome post-traumatique  
Torture

*Keywords:*  
Clinical case  
Depersonalization  
Migrant  
Post-traumatic syndrome  
Psychosis  
Shame  
Therapeutic setting  
Torture

#### RÉSUMÉ

L'afflux important de demandeurs d'asile confronte la psychiatrie publique à des souffrances découlant de violences politiques extrêmes. Parmi ces patients, les survivants de l'expérience de la torture présentent une séméiologie singulière, à laquelle il convient d'être sensibilisé. Si certains chercheurs proposent des concepts éclairants, les mots des témoins et des écrivains constituent le point d'articulation entre la théorie et la pratique. Dans ce propos, on tentera de comprendre en quoi la torture est un laboratoire de fabrication de la psychose, notamment par le rôle spécifique et ambigu que joue le champ de l'imaginaire. Un développement sera ensuite dédié aux processus d'humiliation, qui mettent en lumière une dialectique entre le corps et l'esprit, entre les séquelles corporelles et les tenaces blessures d'âmes ; la torture occasionnant, de façon intentionnelle, un risque de fracture entre le Moi et l'Idéal du moi. Nous tenterons également d'interroger notre rôle thérapeutique, afin que celui-ci soutienne une issue favorable à la conflictualité pathogène à l'œuvre.

© 2022 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

#### ABSTRACT

The large influx of asylum seekers confronts public mental health services with the suffering resulting from extreme political violence. Among these patients, survivors of torture present a unique clinical profile of which clinicians should be made aware. While certain researchers have proposed useful concepts, the statements of witnesses and the writings of clinicians constitute the point of articulation between theory and practice. In this article, we will attempt to understand the ways in which torture results in psychosis ("a laboratory of psychosis"), notably through the specific and ambiguous role of the imaginary. A specific focus will be dedicated to the processes of humiliation, which illuminate a dialectic between the body and the mind, between the physical wounds and the long-lasting injuries inflicted on the soul; torture causing, intentionally, the possibility of a rupture between the ego and the ideal of the self. Finally, the article will critically examine the role of the therapist; so that clinicians will be able find a favorable resolution to the pathogenic conflicts involved.

© 2022 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

« Je vais continuer à vivre ma vie invivable. »  
Imre Kertész, *Être sans destin*.

Adresse e-mail : [fcslair@gmail.com](mailto:fcslair@gmail.com)

<https://doi.org/10.1016/j.amp.2022.04.019>  
0003-4487/© 2022 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

### 1. Introduction

La psychiatrie publique se trouve de plus en plus confrontée à la souffrance des personnes dites « migrantes ». Bien souvent, ces sujets convoquent, au sein de l'espace thérapeutique, un vécu traumatique devant lequel nous pouvons nous sentir démunis, tant le signifié met à mal nos capacités d'intégration et de représentation. Dès lors, alternant entre dégoût, fascination, indignation et impuissance, nos postures soignantes vacillent.

Parmi ces différentes « innommables et indicibles figures de la barbarie » [5], et au cœur des violences systémiques ou politiques, se situe la torture, signifiant générique regroupant des réels polymorphes. Malgré la disparité des expériences rencontrées, les blessures psychologiques engendrées par la torture demeurent profondes - quasi charnelles - et leur expression parfois difficile à appréhender.

Si l'imaginaire social perçoit la torture comme un moyen (faire parler), les chercheurs, victimes ou témoins nous invitent à penser aussi cette mécanique infernale comme une fin (détruire, faire taire). La frontière entre les deux peut s'avérer ténue et le télescopage entre moyen et fin est monnaie courante, comme ont pu le démontrer l'écrivain soviétique Alexandre Soljenitsyne dans *L'archipel du Goulag* [22] ou encore Garance Le Caisne, à propos du régime syrien, dans un ouvrage intitulé *Opération César* [15].

L'œuvre de destruction individuelle, marquée par la rencontre du sujet avec la « précarité absolue » [5] et une solitude horrifiante, se double d'une volonté plus générale, de la part du système, d'attaquer le tissu social, en instillant un climat de terreur, de délation, de suspicion permanente et de méfiance généralisée, atomisant *in fine* les individus. La prise en compte d'une confiance ayant été érodée par le fonctionnement systémique totalitaire du pays de départ, érosion largement aggravée par l'expérience de la torture, et qui peut produire un « désancrage » du sujet avec le monde, sera primordiale dans le processus thérapeutique.

Les mécanismes à l'œuvre dans la torture sont universels et désormais clairement étayés [20,21]. Ils consistent à attaquer et à se jouer, de manière répétée, des limites vitales ou symboliques du sujet torturé (douleur ultime, viols, viols de proches, injonction à torturer un codétenu ou à en être témoin, transgression des tabous culturels, etc.) tout en le confrontant à des mécanismes confusionnels et sidérants (alternance de phase, instauration d'un ordre binaire). Comme dans la perversion, ces procédés tendent à réduire le sujet torturé à un statut d'objet, à une chose « tordable » [5], un être réduit « à l'état de chair », pour reprendre les mots de Jean Améry [3] ; en somme, un individu isolé, détruit et dévitalisé (à la fois « désancré » et « désencré »). Dans ce propos, une attention particulière sera donnée aux processus d'humiliations, parfois camouflés derrière l'horreur saillante des atteintes corporelles.

## 2. Quelques concepts pour éclairer un tableau clinique échappant aux nosographies

Pour mieux appréhender la question, certains concepts constituent des clés de lecture précieuses afin de comprendre la singularité du traumatisme en question. Si Françoise Sironi propose l'hypothèse d'une « influence destructrice » du tortionnaire [20], influence intériorisée par le sujet et poursuivant sournoisement son œuvre de déliaison dans le temps long, elle insiste sur le fait qu'on ne puisse soigner l'individu torturé sans penser l'intention du bourreau. Ainsi, cette dimension à la fois « extraterritoriale » et intériorisée offre au patient et au thérapeute une perspective bidimensionnelle, donc la possibilité d'un dégageant. Dans la même idée, Muriel Montagut avance le concept de « système torturant » [16], qu'il convient d'entendre comme une emprise pérenne de laquelle nous, soignants, aurions la tâche d'extraire le sujet, par le biais du transfert et du travail d'élaboration.

Afin d'illustrer l'atteinte du lien entre « le moi et le monde », Muriel Montagut a recours à une notion issue des théories phénoménologiques de Martin Heidegger, « l'Être au monde » ; insistant par là sur l'atteinte sévère de la relation d'objet, de l'articulation entre « Je et Nous », et rejoignant ici le concept de « démolition » [25]. Notons que ce sentiment de « désappartenance » du monde, pour citer Robert Antelme, n'est

pas spécifique des individus ayant été torturés, mais se constate à l'occasion d'autres violences extrêmes, et pourrait se résumer par la phrase suivante, extraite d'un ouvrage de Jean Hatzfeld (*Dans le nu de la vie*) sur les survivants du génocide rwandais : « Je ne me sens pas très à l'aise avec la vie » [10].

Cependant, cette atteinte de la relation d'objet, de cet « Être au monde », est indissociable des dommages narcissiques engendrés par la torture. Philippe Bessoles nous invite par exemple à penser cette expérience comme une « entreprise de dépersonnalisation » [5], attaquant ainsi les « liens somato-psychiques », « l'articulation entre le corps et le langage », « les ancrages identificatoires » et les « enveloppes psychiques primaires » (« l'appareil à penser les pensées », reprenant ici une notion de Didier Anzieu). Tout cela conduit à un tableau d'errance intérieure, qui se double bien souvent d'une errance extérieure liée aux processus de déculturation [20] produits par les régimes totalitaires, à l'exil forcé, au déracinement, aux difficultés socio-économiques, aux laborieuses démarches administratives ainsi qu'aux pertes narcissiques (identité sociale, politique, isolement affectif...) propres à la migration.

La question de la dépersonnalisation paraît centrale et a été illustrée par les mots d'écrivains ayant été victimes de torture. Ainsi, dans un roman autobiographique intitulé *Exercices de survie*, Jorge Semprún nous dit : « C'est à Auxerre, dans la villa de la Gestapo, sous la torture, que j'ai vraiment pris conscience de la réalité de mon corps. Avant, mon corps et moi ne faisons qu'un être indistinct : j'étais mon corps, sans le savoir. Et il était moi-même. [...] J'ai tellement senti mon corps qu'il est devenu, en quelque sorte, une entité séparée, peut-être autonome - dangereusement autonome-, comme un être-autre » [19]. Dans *Mon grain de sable*, Luciano Bolis, autre résistant antifasciste, affirme : « Je peux même préciser qu'en moi il y avait comme deux personnes distinctes : l'une était l'acteur de la tragédie, acteur dans le sens matériel et psychique du terme, entièrement pris par son rôle, l'autre était un lutin sentencieux qui s'amusait aux évocations mnémoniques les plus invraisemblables et commentait au fur et à mesure tous les gestes et décisions de la première » [6].

Philippe Bessoles propose le concept de « psychose traumatique » afin de décrire avec justesse les tableaux cliniques découlant de la torture, tableaux reposant sur un triptyque. En premier lieu, on retrouve des symptômes dépressifs, marqués surtout par une dévitalisation des affects, par l'expérience basale et traumatique de vécu agonique et abandonnique, expérience de laquelle le sujet se serait défendu par une « désobjectalisation » du monde, concept mis en lumière par André Green. Comme dans les cas des personnalités « as-if » [7], un fonctionnement adapté de façade peut perdurer. Cela fait également écho aux mécanismes à l'œuvre dans les syndromes de désaffiliation (ou « auto-exclusion »), syndromes balisés par Jean Furtos [9]. En second lieu, on retrouve une symptomatologie somatoforme répondant à la « rupture des liens somato-psychiques » [5] et à la nécessité de s'ancrer sur des « points de fixation somatiques » (Pierre Marty, 1976) face au risque de désorganisation. Dans la pratique, la quasi-totalité de nos patients souffrent de céphalées, démontrant le rôle de porte-parole du soma et de la douleur devant une indicible et indigeste souffrance. Enfin, pour conclure le triptyque, on retrouve des symptômes d'obédience psychotique. La notion de psychose est à prendre ici, à mon sens, dans ses dimensions ontogéniques (« l'influence destructrice »), blanches ou déficitaires (désertification psychique, défaillance du symbolique), et enfin, dans l'atteinte sévère du lien et du jeu de miroirs entre le moi et l'objet.

Afin d'illustrer la dimension psychotique, prenons l'exemple d'une patiente originaire du Burkina-Faso et ayant été torturée par son oncle, représentant du système traditionnel et totalitaire familial, en raison de son refus de se marier avec un homme qu'elle n'avait pas choisi. Même en France, elle demeure méfiante,

continue de ressentir la présence de son oncle et a l'impression de le reconnaître de temps à autre dans la rue. Ces symptômes pseudo-hallucinatoires signent la présence d'une emprise toujours à l'œuvre et de laquelle la patiente peine à se dégager.

Il semble clair que l'induction d'états traumatiques à forte tonalité psychotique peut favoriser l'émergence de tableaux plus caractérisés, surtout lorsque la structure sous-jacente présente des fragilités, failles ou prédispositions à la psychose, et lorsque le vécu du sujet est nourri de violences précoces ou répétées non soignées. D'autant que, comme le rappelle Muriel Montagut, se dégager d'une telle souffrance, qu'on pourrait qualifier de « souffrance limite », ne peut se faire « qu'au prix d'un fractionnement de l'être » [17].

La conception lacanienne tridimensionnelle de la *psyché* trouve un écho particulier dans l'expérience de la torture. La défaillance du champ symbolique face à cette commotion du réel dispose l'imaginaire à un destin solitaire. Dans le sein de l'irreprésentable expérience du supplice et de l'impuissance la plus totale, l'imaginaire serait chargé d'une périlleuse double tâche. D'abord celle d'offrir à la personne une possibilité de liberté, par une fuite du réel, comme en témoignent les écrivains (et militants des droits de l'homme) turcs Burhan Sönmez [23] et Ahmet Altan [2] dans leurs ouvrages respectifs *Maudit soit l'espoir* et *Je ne reverrai plus le monde*, ou encore Imre Kertész dans *Être sans destin* [12], lorsqu'il affirme : « Le fait est que, même en captivité, notre imagination reste libre. » Ensuite, l'imaginaire permettrait de maintenir une trame narrative, une « chaîne des signifiants » [14] pour un sujet dont la torture, œuvre de rupture par excellence, menace directement l'intégrité et la survie psychique. Ainsi, dans *Exil et torture* [26], Maren et Marcelo Viñar rapportent l'expérience hallucinatoire d'un individu qui, torturé, perçoit ses camarades autour de lui ; cela lui procurant un réconfort salutaire qui permet, en quelque sorte, la survie de son « âme ». Ainsi, la cause, les liens affectifs, les ancrages identificatoires et « l'idéal du nous » [3] sont sauvés par l'intervention d'un imaginaire se substituant à un champ symbolique dramatiquement dépassé. L'objet forclos réapparaît ici par des voies dérivées.

À la lumière de ces éléments, l'expérience de la torture peut être considérée comme un laboratoire de fabrication de la psychose.

### 3. La question des humiliations, au cœur de la dialectique entre le corps et l'esprit

Début 2020, je reçois en consultation Ahmad, 34 ans. Ce demandeur d'asile syrien m'est adressé en raison d'insomnies sous-tendues par une achluophobie (peur de l'obscurité) sévère. Initialement méfiant et hyper-interprétatif, un lien de confiance s'établit progressivement, permettant l'accès à un épisode de sa vie jusqu'ici tu. En effet, ayant pris part aux protestations contre le régime syrien, il fut arrêté par les services de renseignements en 2015, puis emprisonné et sévèrement torturé, notamment les dix premiers jours de son incarcération. Il devra sa sortie, deux mois plus tard, à une substantielle rançon versée par sa famille. Au fil des entretiens, par la mise en place d'une atmosphère contenant, Ahmad me livra par degré la narration de son séjour en détention. Il commença par me décrire l'arrestation, ses codétenus, les premières heures d'angoisse, sa première séance de torture (« falaka » et coups de bâton, « supplice du pneu », pendaison par les membres supérieurs...), puis les suivantes, par séquences graduelles d'horreur et de souffrance (pendaisons, injonction à observer le viol d'une femme, les tortures de codétenus ou le meurtre d'un adolescent, électricité, jets d'eau glacée suivis de coups de fouet, technique du « tapis volant »...). Ensuite, il me livra les différentes humiliations, verbales ou comportementales, dont il avait été l'objet. Il m'indiqua notamment qu'un tortionnaire lui

avait uriné dessus, et qu'un autre, à la fin d'une séance de torture, l'avait forcé à lécher ses chaussures. Ces éléments constituaient à ses yeux, l'acmé de l'enfer dans lequel on l'avait plongé, d'autant que ces humiliations avaient été perpétrées par des « gens sans éducation ni culture », et prenaient ainsi l'apparence d'une « vengeance de classe ». En effet, Ahmad exerçait la profession d'avocat et avait fait son cursus scolaire au sein d'établissements d'excellence, à Damas. Ces humiliations engendraient un sentiment de honte quasi viscéral, dont il ne parvenait pas à se dégager, et qui avaient nettement impacté l'estime et la représentation de soi. Il m'indiqua ainsi souffrir du sentiment d'avoir perdu sa virilité et son honneur. Ces mécanismes, synergiques des tortures physiques, poursuivaient bien des années plus tard leur basse besogne et maintenaient Ahmad dans un ressentiment stérile et paralysant. Ces processus font évidemment partie d'une intention délibérée du système tortionnaire d'anéantir pour de bon les opposants, en inoculant dans leur être un « ennemi intérieur » (Muriel Montagut citant Freud dans *L'Être et la torture* [17]). Le témoignage des années d'incarcération en Syrie de Moustafa Khalifé, dans un ouvrage intitulé *La Coquille* [13], l'éclaire parfaitement.

Intuitivement, nous aurions sans doute tendance, dans le processus thérapeutique, à nous focaliser sur les éléments palpables ou clairement identifiables du vécu de nos patients, par un jeu d'identification projective. Cependant, la pratique tend à nous démontrer l'inverse, tout comme la littérature. Ainsi, dans *J'ai couru vers le Nil* [1], l'écrivain d'origine égyptienne Alaa El-Aswany dit, à propos d'un de ses personnages ayant été torturé suite aux manifestations révolutionnaires du printemps arabe : « Il ne se pardonna jamais par la suite d'avoir gémi et d'avoir poussé de longs cris aigus. Il se mit à appeler au secours, à supplier. Il ne se pardonna jamais d'avoir cité Par le Prophète, ça suffit, Moshen Bey, lâchez-moi. Je baise vos pieds, lâchez-moi. Le souvenir de cette phrase le fait plus souffrir que tout le reste. Le fait d'avoir supplié l'abject El-Gazzar avait suscité en lui un sentiment de honte qui ne l'avait jamais abandonné. »

Ce passage de roman ainsi que l'histoire d'Ahmad, et la place particulière qu'il confère aux humiliations dans son mal-être, nous impose un regard plus nuancé et une conversation entre le corps et l'esprit, bien que le strict cloisonnement de ces deux entités ne soit pas pertinent. Mais pourquoi donc les humiliations laisseraient des traces plus pérennes et profondes que les tortures physiques (bien que tout cela fasse partie d'une même volonté de démolir le sujet) ?

Premièrement, même s'il est généralement attaqué en profondeur, par le mécanisme « d'inversion » de l'intra- et l'extra-corporel [20], et par le tortionnaire qui « impose sa propre corporéité » [3], le corps confronte une butée, des limites réelles, là où les frontières de l'esprit sont moins franches. De plus, le corps transforme, dans l'instant, l'expérience en sens – en expérience sensorielle donc – par le biais de la douleur. Le sens viendrait, en quelque sorte, trouver refuge dans la sensation douloureuse, alors que l'esprit fait face au non-sens, lui-même renforcé par les puissants clivages dont sont traversés les tortionnaires. Ainsi, Ahmad m'expliqua que, lors d'une séance, alors qu'il était froidement torturé par son bourreau, ce dernier reçut l'appel de sa fille. Il s'arrêta net et échangea quelques mots affectueux avec cette dernière sur un ton de parfait père de famille. Au décours du coup de fil, il reprit tout naturellement les atrocités. Ces lignes de clivages teintent l'action des tortionnaires d'une totale « banalité du mal » [4], créant de la perplexité et maintenant fermement l'individu à un statut d'objet. Ensuite, comme l'indique Burhan Sönmez dans *Maudit soit l'espoir* [23], dans la cellule la primauté de l'attention est donnée au corps, dans une logique biologique de survie. Les urgences sont avant tout somatiques et les soins primaires focalisés sur le corps. D'autant que si le corps se panse de façon relativement autonome, les maux de l'esprit se pensent. Et

penser l'impensable nécessite bien souvent la disponibilité d'un tiers contenant, et l'immense courage de lever des défenses qui endiguent des fragments de vie érosifs, voire explosifs. Puis, comme le soulignait Ahmad, les humiliations se muent en un sentiment de honte, sentiment intime sans reflet, sans représentation, voire sans objet ; et véritable frein à un travail d'élaboration permettant la résolution ou le dépassement du conflit. Avec le temps, la douleur et les blessures corporelles nous quittent, au contraire des sentiments de honte, d'indignité et de déshumanité.

Enfin, et cela semble constituer, à mon sens, le nœud du problème, la torture touche à l'insoluble dilemme qui impose de choisir entre le corps et l'âme, entre le moi et son idéal. Ainsi, la torture imposerait « l'abandon du corps ou de l'idéal » [25]. Ici encore, la littérature est une féconde source d'illustration de cette impossible équation. Dans *Maudit soit l'espoir* [23], Burhan Sönmez indique : « Les gens vendent leur âme pour sauver leur corps. » Chez Jorge Semprún, dans *Exercices de survie* [19], la capitulation de l'âme pour sauver le corps est éclairée par son propre témoignage : « La torture est imprévisible [...]. Nul ne peut prévoir ni se prémunir contre une possible révolte de son corps sous la torture, exigeant benoîtement – bestialement – de votre âme, de votre volonté, de votre idéal du moi, une capitulation sans conditions : honteuse, mais humaine, trop humaine. » Enfin, le dilemme est clairement posé par Luciano Bolis dans *Mon grain de sable* : « Cette lutte surhumaine entre le moi physique qui voulait se sauver et le moi spirituel qui pour se sauver devait se perdre [...]. Je n'étais plus un homme mais un déchet [...]. Est-il humainement possible de garder la foi en son propre idéal quand celui-ci vous coûte d'aussi atroces souffrances ? » [6].

Au final, nous pouvons dire que la torture met en tension et en conflit les lignes de démarcation entre le moi et l'idéal du moi [8], et entraîne un risque de fracture entre ces deux entités.

#### 4. Quelles issues possibles ?

Il peut paraître banal de dire que nul ne sort indemne de l'expérience de la torture. Le propos ci-dessus tend à démontrer que même en y survivant, on n'en sort jamais complètement. Le premier dénouement possible serait donc celui du ressentiment, d'une destructivité sournoise et sans issue, qui persisterait et engendrerait naturellement des souffrances psychiques, voire des troubles psychiatriques. Nietzsche, cité par Jean Améry dans *Par-delà le crime et le châtement*, définit le ressentiment comme une « alternative à la vengeance, comme une vengeance qui ne peut pas s'exprimer dans l'acte et donc reste cloîtré dans l'imaginaire » [3].

La deuxième issue, empreinte de tradition judéo-chrétienne, semblerait presque démodée de nos jours. Il s'agit du pardon, notion étayée par de grandes figures de la philosophie, comme Hanna Arendt ou Vladimir Jankélévitch, en réaction à l'Holocauste notamment. Le pardon permettrait de rompre le lien entre le bourreau et la victime, tout en entraînant un renversement des rôles, transformant le sujet autrefois dominé en sujet étant parvenu à dépasser le crime. Cependant, cette homologation mentale nécessite un processus antérieur de réparation et de maturation du conflit qui n'est pas toujours possible.

La troisième issue, assez improbable, serait la vengeance. Dans ce cas de figure, le processus, cloisonné dans la sphère de « l'agir », court-circuite le travail d'intégration et d'élaboration du traumatisme, et rompt le lien entre la victime et le bourreau par l'élimination de ce dernier. Le conflit et sa résolution demeurent cloisonnés dans le champ du politique. Là encore, la littérature nous offre des exemples éloquents, comme dans *Midnight Express* de Billy Hayes [11] ou encore *Arc de Triomphe* d'Erich Maria Remarque [18].

Enfin, les deux dernières issues interrogent directement la fonction thérapeutique et le rôle du soignant.

Ainsi, la quatrième issue identifiée serait celle de la réparation, de la résolution, au moins partielle, du conflit, permettant au sujet de retrouver une forme de paix intérieure et de « réintégration au monde ». Le conflit, initialement politique, est ici réparé par l'action thérapeutique. Muriel Montagut, dans *L'Être et la torture* [17], identifie trois phases distinctes et successives (ou synergiques) conduisant à la réparation de l'individu. D'abord, un temps inaugural réinstaurera un lien dual, par le biais d'un climat de confiance et d'un cadre thérapeutique sécurisé. Ce « Nous » à deux constituerait, un peu à l'image du modèle mis en perspective par la théorie de l'attachement, le patron permettant la réintégration dans un « Nous » plus général, plus collectif. En parallèle, le travail d'élaboration permettra de sortir de « l'adhésivité traumatique » [5], de trouver des mots à l'indicible, afin de « transformer en conscience une expérience » (pour citer André Malraux). Cela favorisera également la mutation de la mémoire traumatique en mémoire biographique. Ce « temps du dégageant » [16] aura également pour objectif de recoller cette conscience aux sentiments, au champ émotionnel, et lever ainsi le clivage idéo-affectif. Car ce qui est en jeu ici, c'est avant tout d'éviter que le réel forços, non symbolisé, non représenté, surgisse sous forme inconsciente ou imaginaire. En outre, Muriel Montagut insiste sur l'importance de la reconnaissance statutaire de la société d'accueil, via les institutions opérantes (Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), Cour nationale du droit d'asile (CNDA)) afin de lever partiellement l'injustice, et son pendant: l'indignité.

Pour terminer, la cinquième et dernière issue identifiée est la « sublimation » : la poursuite du combat politico-social à l'origine de la torture. Ici, le conflit trouverait des voies de dérivation (ou de projection) dans le champ politique, voies éventuellement ébauchées ou renforcées par l'appui thérapeutique. La poursuite de la lutte peut se faire au moyen d'actions militantes, résistantes, ou d'activités participant à la « mémoire collective » (comme en témoignent les différents écrivains cités dans cet article). Par l'expérience de la torture, le sujet serait parvenu à renforcer une position antérieure, consolidant ainsi sa trame narrative, son idéal du moi et l'inscription plus générale dans un « Idéal du nous » (Jorge Semprún dans *Exercices de survie*).

Notons que nous sommes ici restés dans le cadre d'une expérience de dénuement insoumise à la justice du pays d'origine ou d'un pays tiers, car cela constitue la situation de l'immense majorité de nos patients. Le récent procès de Coblenz, à l'encontre d'anciens membres du régime syrien, constitue un contre-exemple notoire. La justice, par l'action de reconnaissance - au moins symbolique - du crime par la société et ses institutions, peut atténuer l'expression de l'expérience traumatique, et participer à la réhabilitation de l'individu. La reconnaissance statutaire (statut de réfugié) de la société d'accueil agit, en quelque sorte, comme le substitut d'une justice qui ne peut se rendre. Elle lève donc en partie l'injustice, sans pouvoir le permettre totalement. Dans les nombreux cas de refus de protection par les instances, les possibilités de trouver un dénouement heureux à cette expérience traumatique s'amincissent nettement.

Précisons enfin que, dans ce travail, nous n'avons pas fait cas des états d'amnésies dissociatives, modalités défensives radicales s'inscrivant dans les lois de la survie psychique, et qui nécessiteraient un regard et des réflexions complémentaires. Quoiqu'il en soit, on remarque que le rôle du thérapeute, positionné dans une fonction de « Moi auxiliaire » [24], consiste à proposer au patient ayant été torturé un lien de confiance suffisamment solide afin qu'il soit en mesure de trouver une issue favorable à la conflictualité pathogène.

## 5. Conclusion

Les sujets ayant été torturés présentent des tableaux cliniques échappant aux nosographies habituelles. L'influence destructrice et prolongée exercée par le bourreau-et l'ensemble du système tortionnaire derrière lui-sur la victime teinte classiquement la symptomatologie traumatique d'éléments psychotiques. Les regards croisés et concepts élaborés par les chercheurs, couplés aux mots des survivants, offrent des clés de lectures permettant d'appréhender avec plus de justesse le malheur et la souffrance de nos patients.

L'effroi suscité par les témoignages des méthodes de torture barbares et des souffrances engendrées ne doit pas faire l'économie des processus d'humiliation adjacents, qui laissent généralement de tenaces « blessures d'âme ». La torture s'inscrit au cœur du dilemme entre la vie et la survie, entre le corps et l'esprit, et génère un risque de fracture entre le moi et l'idéal du moi.

L'espace thérapeutique doit permettre de soutenir une issue favorable à la conflictualité mortifère à l'œuvre chez les patients, afin de leur permettre de retrouver le chemin de la paix, de la lutte ou de la vie.

## Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

## Références

- [1] Al Aswany A. J'ai couru vers le Nil. Arles: Actes Sud; 2018.
- [2] Altan A. Je ne reverrai plus le monde, Textes de prison. Arles: Actes Sud; 2021.
- [3] Amery J. Par-delà le crime et le châtement. Arles: Actes Sud; 2005.
- [4] Arendt H. Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal. Paris: Gallimard; 1966.

- [5] Bessoles P. Torture et temporalité, contribution à une sémiologie de psychose traumatique. Paris: Cahiers de psychologie clinique; 2004.
- [6] Bolis L. Mon grain de sable. Lyon: La Fosse aux Ours; 1999.
- [7] Deutsch H. Les personnalités as if. Les « comme si » et autres textes inédits. Le Seuil: Paris; 2007.
- [8] Freud S. Pour introduire le narcissisme. Paris: Éditions In Press; 1914.
- [9] Furtos J. De la précarité à l'auto-exclusion. Paris: Éditions Rue d'Ulm; 2009.
- [10] Hatzfeld J. Dans le nu de la vie. Paris: Le Seuil; 2005.
- [11] Hayes B. Midnight express. Paris: Pocket; 1988.
- [12] Kertész I. Être sans destin. Arles: Actes Sud; 2002.
- [13] Khalife M. La coquille. Arles: Actes Sud; 2012.
- [14] Lacan J. Écrits. Paris: Le Seuil; 1966.
- [15] Le Caisne G. Opération César. Paris: Stock; 2015.
- [16] Montagut M. De l'événement dans l'espace thérapeutique de personnes ayant été torturées. Toulouse: Nouvelle revue de psychologie; 2015.
- [17] Montagut M. L'être et la torture. Paris: PUF; 2014.
- [18] Remarque EM. Arc de Triomphe. Paris: Stock; 1996.
- [19] Semprun J. Exercices de survie. Paris: Gallimard; 2012.
- [20] Sironi F. Bourreaux et victimes. Psychologie de la torture. Paris: Odile Jacob; 1999.
- [21] Sironi F. Nature et traitement des attaques contre les objets culturels. Paris: Revue de psychiatrie sud/nord; 1999.
- [22] Soljenitsyne A. L'archipel du goulag. Paris: Seuil; 1974.
- [23] Sönmez B. Maudit soit l'espoir. Paris: Gallimard; 2018.
- [24] Spitz R. Autoerotism re-examined. The role of early sexual behaviour patterns in personality formation. Yale: The Psychoanalytic Study of the Child; 1962.
- [25] Vinar MN. Exil et torture. Paris: Denoël; 1989.
- [26] Vinar MN, Vinar M. La spécificité de la torture comme source de trauma. Paris: Revue française de psychanalyse; 2005.

## Pour en savoir plus

- Al Aswany A. L'immeuble Yacoubian. Arles: Actes Sud; 2002.
- Al Aswany A. Chicago. Arles : Actes Sud ; 2009.
- Alleg H. La question. Paris : Les éditions de Minuit ; 2008.
- Haroche C. Le caractère menaçant de l'humiliation. Paris : Journal des psychologues ; 2007.
- Sironi F, Branche R. La torture aux frontières de l'humain. Paris : Revue internationale des sciences sociales ; 2002.
- Souaidia H. La sale guerre. Paris : La Découverte ; 2001.